

## Consultation simple

### CREATION ET HEBERGEMENT DU SITE INTERNET DES PROGRAMMES LIFE NATURARMY, VALBONNE ET DEFENSE NATURE 2 MIL

#### Maître d'ouvrage :

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels - 6 Rue Jeanne d'Arc - 45 000 ORLEANS Tél : 02 38 24 55 00

⚠ L'adresse de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels change à partir du 27 juin 2020, au : 199 rue de la Juine - 45160 OLIVET

**Représentant du maître d'ouvrage :** Le président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

**Mode de passation :** Consultation simple

#### Référence du marché :

LIFE\_NATURAMY\_INTERNET\_2020\_2

*Les modifications par rapport au marché LIFE\_NATURAMY\_INTERNET\_2020 apparaissent en rouge sur le présent document.*

#### Caractéristique principale :

##### Lot 1 : Création et Développement du site internet

- Création du site internet : Conception graphique, développement technique, mise en ligne, référencement
- Formation à l'utilisation
- Maintenance évolutive et corrective

##### Lot 2 : Hébergement et Nom de domaine

Les candidats pourront répondre à leur convenance aux deux lots simultanément ou à un seul lot. Les analyses seront menées séparément à chacun des lots. Les candidats répondant aux deux lots seront vigilants à présenter des devis faisant apparaître les coûts de chacun des lots.

**Date limite de réception des offres :** **Lundi 27 juillet 2020 à 12h de façon dématérialisée à [gregory.garandeau@reseau-cen.org](mailto:gregory.garandeau@reseau-cen.org)**

#### Contacts :

Référents techniques : Thomas STANNARD – [thomas.stannard@reseau-cen.org](mailto:thomas.stannard@reseau-cen.org)

Référent administratif et financier : Grégory GARANDEAU - [gregory.garandeau@reseau-cen.org](mailto:gregory.garandeau@reseau-cen.org)

Table des matières

<b>1. Dispositions générales communes aux 2 lots .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1. Présentation des projets .....</b>	<b>4</b>
1.1.1. Des partenariats multiples entre le Ministère des Armées et le réseau des Conservatoires d'espaces naturels .....	4
1.1.2. Les programmes LIFE défense Nature 2mil, NaturArmy et Valbonne .....	4
1.1.3. Maître d'ouvrage et répartition des équipes .....	6
<b>1.2. OBJET DE LA CONSULTATION .....</b>	<b>7</b>
<b>1.3. OBJECTIF DU NOUVEAU SITE INTERNET .....</b>	<b>7</b>
1.3.1. Le site internet existant .....	7
1.3.2. L'objectif du projet .....	7
1.3.3. Les cibles .....	7
<b>1.4. ORGANISATION DE LA CONSULTATION ET EXECUTION DE LA PRESTATION .....</b>	<b>8</b>
1.4.1. Organisation de la consultation .....	8
1.4.2. Remise des offre .....	8
1.4.3. Critères de sélection des propositions .....	9
1.4.4. Date de livraison et calendrier prévisionnel .....	9
1.4.5. Modalités d'exécution .....	10
1.4.6. Respects des obligations légales d'information et de déclaration .....	11
<b>2. LOT 1 : Création et développement du site .....</b>	<b>12</b>
<b>2.1. CREATION DU SITE INTERNET .....</b>	<b>12</b>
<b>2.1. FONCTIONNALITES DU SITE INTERNET .....</b>	<b>13</b>
2.1.1. Arborescence .....	13
2.1.2. Responsive web design et approche multi-supports .....	14
2.1.3. Outil de publication « Back Office » et fonctionnalités .....	14
2.1.4. Configuration des postes clients pour le backoffice .....	16
2.1.5. Compatibilité des navigateurs et respects des standards du web .....	17
2.1.6. Migration / export des contenus .....	17
2.1.7. Connexion sécurisée .....	18
2.1.8. Actualités .....	18
2.1.9. Agenda .....	18
2.1.10. Ressources documentaires et téléchargement .....	19
2.1.11. Nous contacter .....	19
2.1.12. Un moteur de recherche interne au site .....	19
2.1.13. Partage de liens vers les réseaux sociaux .....	20
2.1.14. Espace presse .....	20
2.1.1. Mentions légales, gestion des cookies, politique de confidentialité, partenaires et financeurs	20
2.1.2. Plan du site, flux RSS .....	20
2.1.3. Marchés publics .....	20
2.1.4. Gestion du multilangue .....	21
2.1.5. Module vidéo .....	21
2.1.6. Statistique de consultation du site .....	21
2.1.7. Référencement .....	22
2.1.8. Performances .....	22

2.2.	MISE EN LIGNE.....	23
2.1.	MAINTENANCE CORRECTIVE ET évolutive.....	23
2.2.	FORMATION A L'UTILISATION .....	23
2.3.	LIVRABLES .....	24
3.	<b>LOT 2 : Hébergement, Référencement et nom de domaine.....</b>	<b>25</b>
3.1.	PRESTATION ATTENDUE.....	25
3.1.1.	Hébergement .....	25
3.1.2.	Nom de domaine .....	25
3.1.1.	Connexion sécurisée .....	25
3.1.2.	Sauvegarde, archivage et continuité de service .....	26

## 1. DISPOSITIONS GENERALES COMMUNES AUX 2 LOTS

### 1.1. PRESENTATION DES PROJETS

#### 1.1.1. Des partenariats multiples entre le Ministère des Armées et le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Les terrains militaires, de taille souvent exceptionnelle et préservés d'une trop grande activité humaine, abritent des milieux naturels remarquables. Le Ministère des Armées (MINARM) est de ce fait un acteur de premier plan pour la sauvegarde des habitats et des espèces menacés en France et en Europe.

Depuis plus de vingt ans, il collabore avec le réseau des Conservatoires d'espaces naturels (CEN), associations agréées par l'État et les régions, pour relever le défi de la préservation de notre patrimoine naturel. Une convention nationale entre le ministère et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, signée en 2009 et renouvelée en 2015 pour une durée de 10 ans, a permis le déploiement de partenariats fructueux sur 40 camps militaires pour une surface approchant les 80 000 hectares.

De ces collaborations sont nés différents projets LIFE : le LIFE Nature défense Nature 2mil, le LIFE NaturArmy et le LIFE Valbonne.

Le LIFE + NATURE (l'Instrument Financier pour l'Environnement) est un outil proposé par l'Union Européenne destiné à financer des actions innovantes en faveur de la biodiversité européenne, notamment au sein du réseau Natura 2000.

Le site internet, objet de cette consultation, sera l'outil de communication de ces 3 projets.

#### 1.1.2. Les programmes LIFE défense Nature 2mil, NaturArmy et Valbonne

- Le LIFE défense Nature 2mil

De 2012 à 2017 le Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes a piloté, avec le Ministère des Armées, le premier projet européen sur la biodiversité des terrains militaires français, le Life « Défense nature 2mil », pour préserver la biodiversité sur 4 emprises militaires classées Natura 2000. Il a fait émerger une prise de conscience nationale d'un décalage entre les enjeux de préservation du patrimoine naturel sur les terrains militaires, le niveau d'engagement du Ministère des Armées et la pérennité du partenariat avec les Conservatoires.

Le projet en bref :

- Pilote : Conservatoire d'espaces naturels Rhône - Alpes
- Partenaires : Ministère des armées, Conservatoire d'espaces naturels PACA, Conservatoire d'espaces naturels Corse, Syndicat mixte des Gorges du Gardon
- Durée : 4 ans
- Localisation : 4 sites pilotes : Camp de Chambaran, base Navale d'Aspretto, Mont Caume, Camp des Garrigues
- Cofinancement : DREAL Corse, DREAL Languedoc Roussillon, Ministère de la Défense

- Le LIFE NaturArmy

Le nouveau projet « NaturArmy » (2019-2024) vise à assurer une gestion exemplaire des sites Natura 2000 situés sur des terrains militaires et à démontrer le rôle majeur de l'Armée dans la gestion des sites Natura 2000.

Souhaitant inscrire une réelle ambition environnementale à long terme dans son fonctionnement interne, le Ministère des Armées s'engage dans ce LIFE Gouvernance dont l'objectif est d'améliorer la prise de décision et les processus internes pour que la biodiversité soit prise en compte à tous les niveaux des chaînes de commandements.

Il s'agit de capitaliser les résultats de multiples actions locales et donner au partenariat une nouvelle ambition via le partage d'expérience et un réseau européen.

Le projet en bref :

- Pilote : Ministère des armées
- Partenaires : Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine, Conservatoire d'espaces naturels de Champagnes Ardenne, Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire, Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes
- Durée : 4 ans
- Localisation : 9 sites pilotes : Camp de Auvours, Camp de Montmorillon, Base aérienne de Cazaux, Camps militaires d'Avon, de Romorantin, de Moronvilliers, de Mailly le Camp, de Mourmelon et de Suippes.
- Cofinancement : Ministère de la Transition écologique et solidaire, Office Français de la Biodiversité

- Le LIFE Valbonne

Coordonné par le Ministère des Armées, ce programme va durer 7 ans et vient renforcer considérablement les actions de gestion et de conservation écologique sur le camp de la Valbonne dans l'Ain : restauration de plus de 3 hectares de zones humides et de 700 hectares de pelouses sèches, coordination et conciliation entre la préparation opérationnelle des troupes et les actions de gestion écologiques, élaboration et réalisation de méthode de suivi exemplaire des pelouses sèches, construction d'un bâtiment d'élevage...

Toutes ces actions vont bénéficier aux espèces et habitats d'intérêts communautaires déjà présents, mais également favoriser leur retour et leur renforcement (orchidées, rapaces, chauves-souris, passereaux, oiseaux des steppes, invertébrés...).

L'enjeu phare du projet est aussi le retour sur le camp de **l'outarde canepetière**. La restauration et la conservation à long terme du site devra permettre la réintroduction de l'outarde, dont la présence régulière de couple reproducteur n'a plus été observée depuis la fin des années 90.

Le projet en bref :

- Pilote : Ministère des armées
- Partenaires : Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes ; Fédération départementale des chasseurs de l'Ain
- Durée : 7 ans
- Localisation : camp militaire de la Valbonne (Ain)
- Cofinancement : Ministère de la Transition écologique et solidaire, EDF, Agence de l'eau RMC et Département de l'Ain

### 1.1.3. Maitre d'ouvrage et répartition des équipes

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, maître d'ouvrage de cette consultation, aura la charge de coordonner le partenariat concernant cette action. Concernant le développement du site internet, la Fédération sera l'interlocuteur principal du prestataire.

Le site internet sera alimenté par chacun des bénéficiaires des différents programmes LIFE :

#### Pour le LIFE NaturArmy :

Par la direction des patrimoines de la mémoire et des archives (DPMA) du MINARM (Paris)  
Par la Fédération des conservatoires d'espaces naturels (Orléans)

#### Pour le LIFE Valbonne :

Par l'État-major de zone de défense (EMZD) de Lyon du MINARM (Lyon)  
Par le Conservatoire d'espaces naturels de Rhône Alpes (Vourles)

#### Pour le LIFE Défense Nature 2 mil

Par le Conservatoire d'espaces naturels de Rhône Alpes (Vourles)

Chaque partenaire devra pouvoir être autonome dans l'administration du site internet, que ce soit pour la publication du contenu initial, mais également pour l'alimentation au fur et à mesure des actualités des différents programmes. Différents profils devront être proposés dans le back-office (cf. paragraphe dédié).

La Fédération des Conservatoire d'espaces naturels restera l'interlocuteur principal pour coordonner l'ensemble des prestations (notamment lié à la Maintenance évolutive et corrective).

## 1.2. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la création, le développement et la mise en œuvre (Hébergement / référencement du nouveau site Internet) d'un site internet commun aux trois LIFE basés sur des terrains militaires.

La présente consultation couvre les prestations suivantes réparties en deux lots :

### Lot 1 : Création et Développement du site internet

- Conception graphique
- Création du site internet : développement technique, mise en ligne, référencement en lien avec le maître d'ouvrage
- Formation à l'utilisation du back office
- Maintenance corrective et évolutive

### Lot 2 : Hébergement du site internet et Noms de domaine

## 1.3. OBJECTIF DU NOUVEAU SITE INTERNET

### 1.3.1. Le site internet existant

Le site <http://lifeterrainsmilitaires.fr/> existant présente aujourd'hui le Life Défense Nature 2mil. Le contenu de ce site internet doit perdurer jusque fin 2023 en application de la réglementation européenne.

Les données de ce site internet doivent être récupérées et être réinjectées dans le nouveau site regroupant les 3 projets LIFE. Une migration directe de l'ancien site vers le nouveau site internet ne sera pas demandé au prestataire. Les contenus seront sélectionnés et réintégrés dans le nouveau site internet.

### 1.3.2. L'objectif du projet

Les objectifs de la communication de la réalisation de ce site internet sont d'en faire un site de promotion des projets LIFE et des actions menées en faveur de la biodiversité sur les terrains militaires. L'objectif principal est d'informer le public sur les actions menées par le Ministère des Armées, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels et leurs partenaires.

### 1.3.3. Les cibles

Plusieurs cibles principales seront visées par ce site internet :

- Les agents du Ministère des armées Français (militaires, civils) et notamment les agents en charge de l'environnement.
- Les ministères de la défense et les ministères en charge de la biodiversité en Europe
- Les élus (députés et sénateurs français, membres du parlement européen et de la commission européenne)
- Les acteurs de la biodiversité (ONF, PNR, RNF...)
- Le Grand public

## 1.4. ORGANISATION DE LA CONSULTATION ET EXECUTION DE LA PRESTATION

### 1.4.1. Organisation de la consultation

La réception des candidatures est fixée au **27 juillet 2020 à 12h**. Les candidatures seront adressées sous forme dématérialisée par mail ou par transfert de fichiers numériques.

Pour toute réception, un accusé réception vous sera transmis, merci de vous assurer de l'avoir bien reçu.

Le prestataire peut répondre à un seul des lots ou aux deux lots.

En fonction des prestataires retenus, le prestataire du lot 1 (développement du site internet et mise en ligne) devra s'assurer des exigences nécessaires liées au lot 2, concernant l'hébergement du site internet.

### 1.4.2. Remise des offre

- **Contenu des offres**

1) La proposition financière devra être présentée de façon lisible, explicite et détaillée en respectant les missions ci-dessous :

- Lot 1 :

- Conception graphique, développement technique, mise en ligne, référencement
- Formation à l'utilisation pour les différents profils d'utilisateurs
- Maintenance corrective et évolutive (contrat de maintenance annuel)

- Lot 2 :

- Hébergement (prix forfaitaire annuel **jusqu'au 31 décembre 2023**)
- Noms de domaines

Précisions concernant l'hébergement : *La présente consultation reste valable jusqu'au 31/12/2023. Néanmoins, le site internet réalisé devra rester accessible jusqu'en 2031 en conformité avec les règles de financement européen. A partir du 01/01/2024, une prestation pourra être proposé par la FCEN ou un autre maître d'ouvrage, afin de garantir la mise en ligne et l'actualisation du site jusqu'en 2031.*

Chaque mission fera l'objet d'un devis détaillé permettant d'identifier pour chacune des prestations, le prix hors taxes et toutes taxes comprises.

Si le candidat, répondant à la présente consultation, n'est pas assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée, il fournira une attestation rédigée par les services fiscaux compétents, mentionnant l'article du code général des impôts justifiant de l'exemption. Cette attestation sera jointe à la réponse à la présente consultation.



- 2) Le présent cahier des charges **daté et signé**. Le prestataire pourra fournir à sa convenance, en complément de son devis, un mémoire technique explicitant la méthodologie et technologies employées. Si le candidat ne fournit pas de mémoire technique, la proposition financière fera apparaître suffisamment de détails techniques pour être explicite. (*Facultatif mais fortement recommandé*)
- 3) Tout autre document attestant de l'expérience du candidat (*facultatif*)
- 4) Le titulaire pourra appuyer sa candidature en justifiant de sa bonne connaissance des réglementations en vigueur, et notamment du RGPD. Il pourra fournir un certificat de formation au RGPD pour appuyer sa candidature (*facultatif*)

*Pour information : un MOOC certifiant et gratuit est disponible ci-contre : <https://atelier-rgpd.cnil.fr/>*

- **Négociation**

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier avec chacun des candidats pour sélectionner les prestations qu'il souhaite retenir et les modalités techniques de mises en œuvre qui seront proposées par le prestataire.

L'établissement d'un nouveau devis pourra être demandé par le maître d'ouvrage sous un délai de 10 jours ouvrés.

#### 1.4.3. Critères de sélection des propositions

Les propositions seront examinées et classées en fonction des critères technicité et prix, selon la répartition suivante pour chacun des lots :

- Coût de la prestation : 50 %
- Valeur technique (jugée en fonction des critères ci-dessous) : 50 %
  - Respect des exigences fonctionnelles du cahier des charges
  - **Respect du délai d'exécution (au regard de la proposition du candidat)**
  - Compétence et références des intervenants

#### 1.4.4. Date de livraison et calendrier prévisionnel

**La réception des offres est le 27 juillet 2020 à 12h.** Le site devra être livré et mis en ligne **le plus tôt possible**.

**Pour cela, le prestataire fera une proposition de calendrier précis sur lequel il s'engage. Ce calendrier prévisionnel devra prévoir les éléments suivants :**

- Réunion de lancement pour le cadrage de la prestation avec le maître d'ouvrage
- Restitution intermédiaire de la création et développement du site internet
- Date de mise en ligne définitive (avec procès-verbal de réception)

- Clôture de la prestation de développement (avec procès-verbal 90 jours après la date de mise en ligne, pour le bon fonctionnement général du site)

Le travail nécessitant de nombreuses validations, le prestataire devra fournir régulièrement des états intermédiaires de son travail.

La formation et la prise en main devront être réalisées avant la mise en ligne du site internet. Le prestataire proposera la période la plus adaptée pour réaliser cette formation auprès des partenaires.

#### 1.4.5. Modalités d'exécution

- **Délais d'exécution de la prestation**

Pour le lot 1 : La prestation débutera à réception du devis et du cahier des charges signé par le prestataire et le maître d'ouvrage et se terminera 90 jours après à la livraison du site internet concernant les aspects création, développement, mise en ligne et formation.

La maintenance corrective sera effective à partir du PV de réception du bon fonctionnement du site internet jusqu'au 31 décembre 2023. Le prix forfaitaire de la maintenance corrective sera précisé dans l'offre financière.

La formation à l'utilisation, mise à jour du site sera assurée avant la mise en ligne du site internet.

Pour le lot 2 : La prestation débutera à réception du devis et du cahier des charges signé par le prestataire et le maître d'ouvrage et se terminera le 31 décembre 2023.

Un avenant (maître d'ouvrage à définir) pourra être réalisé afin de garantir l'hébergement du site jusqu'en 2031, selon les propositions techniques des candidats.

- **Modalité de facturation**

Le mode de règlement choisi est le virement administratif. L'unité monétaire est l'Euro. Chaque versement fera l'objet d'une facture adressée à la FCEN pour le compte du LIFE NaturArmy.

Les factures devront faire apparaître la mention suivante : LIFE NaturArmy (LIFE18 GIE/FR/001029)

Pour le lot 1 :

- 20 % au lancement de la prestation
- 20% au rendu intermédiaire
- 50% à la réception du site internet
- 10% à la réception du procès-verbal de bon fonctionnement

Pour le lot 2 :

Le règlement sera fait annuellement, à la date anniversaire de la mise à disposition de l'hébergement et du nom de domaine.

Les factures seront adressées jusqu'au 31 décembre 2023 à la FCEN pour le compte du LIFE NaturArmy.

- **Pénalités financières**

Les pénalités pour le retard commencent à courir, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure, le lendemain du jour où le délai contractuel d'exécution des prestations est expiré (**au regard du calendrier proposé par le prestataire**). Les pénalités s'élèvent à 100 € HT par jour de retard.

#### 1.4.6. Respects des obligations légales d'information et de déclaration

Les Titulaires s'engagent à mettre en œuvre toutes les mesures permettant de respecter les obligations légales en matière d'information et de déclaration requises pour le web mis en œuvre.

- **Droit et propriété, mentions légales**

Les droits et propriétés sur les contenus (textes et images) du nouveau site demeurent respectivement à l'usage exclusif de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, du Conservatoire d'espaces naturels de Rhône Alpes, de la direction des patrimoines de la mémoire et des archives et de l'État-major de zone de défense de Lyon du MINARM. Chacun des bénéficiaires conserve les droits et propriétés des contenus qu'il fournit.

Les mentions obligatoires relatives à l'identification de la personne morale, éditeur du site, et du directeur de publication doivent être intégrées, de même que les informations concernant le traitement de données personnelles, les droits de reproduction et le droit d'auteur.

- **Cookies**

L'introduction de cookie sur le poste client, les services interactifs, doivent, par l'insertion des mentions requises, permettre de tenir informer les personnes concernées afin qu'elles puissent exercer pleinement leurs droits.

Les titulaires informeront le maître d'ouvrage sur les dispositions à mettre en œuvre pour garantir le respect de la mise en œuvre.

- **RGPD**

**Le prestataire développera l'ensemble des étapes de la prestation dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD) conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).**

---

## 2. LOT 1 : CREATION ET DEVELOPPEMENT DU SITE.

---

Le candidat est libre de proposer la méthodologie qu'il estime la plus adaptée pour mener au mieux le projet selon les exigences fonctionnelles demandées dans les paragraphes suivants. Le prestataire pourra proposer des options dans sa proposition technique et financière. Ces options ne pourront être mises en œuvre uniquement qu'après accord du maître d'ouvrage.

Le prestataire se charge dans sa totalité du développement technique du site.

Les prestations demandées à minima pour la réalisation du site internet sont les suivantes :

- Création du site internet : Outils de gestion de contenu (pour 4 partenaires différents), Conception graphique, développement technique, référencement du site et mise en ligne
- La maintenance évolutive et corrective (forfaitaire) pour la période entre le PV de réception de bon fonctionnement du site internet et le 31/12/2023.
- Formation à l'utilisation du back office

Le développement technique devra être conforme avec les exigences fonctionnelles (cf. paragraphe ci-dessous) et devra être évolutif en fonction des besoins ultérieurs (ajout de nouvelles fonctionnalités compatibles avec le socle technique).

Il est par ailleurs proposé des Indicateurs de performance dans le présent cahier des charges. Ils permettront de s'assurer du respect des fonctionnalités demandées dans la prestation, lors du procès-verbal de réception de bon fonctionnement du site internet.

### 2.1. CREATION DU SITE INTERNET

Le site est un agrégateur de projets. Il doit être évolutif afin de permettre l'ajout de menus intégrant de nouveaux projets ultérieurement.

Le prestataire fera des propositions de wireframe respectant cet objectif et les fonctionnalités attendues, décrites ci-dessous.

La conception graphique respectera l'identité visuelle des projets LIFE qui sera fourni par le maître d'ouvrage au prestataire. Une présentation synthétique de l'identité visuelle est disponible en annexe 2.

Exemples de sites dont le prestataire peut s'inspirer :

- <https://ibol.org/>
- <https://www.wwf.fr/espaces-prioritaires/amazonie>

Livrable : Proposition de wireframe et graphisme

Jalon : Présentation du format lors de la réunion de lancement et présentation adaptée au projet lors de la restitution intermédiaire.

Le prestataire précisera à cet occasion les différentes versions des outils utilisés et leur niveau d'obsolescence. Sur accord avec le maître d'ouvrage, les versions les plus récentes de chaque outil seront utilisées.

*Indicateur de performance :*

- La version des outils utilisés et leurs niveaux d'obsolescence sont connus du maître d'ouvrage

## 2.1. FONCTIONNALITES DU SITE INTERNET

### 2.1.1. Arborescence

Un projet d'arborescence est disponible en annexe 1. Le prestataire est libre de proposer toute modification susceptible d'améliorer l'ergonomie et l'utilisabilité du site (expérience utilisateur).

#### **Projet Life défense nature 2 Mil**

Le contenu du site [www.lifeterrainsmilitaires.fr](http://www.lifeterrainsmilitaires.fr) doit être injecté dans le nouveau site.

Les pages suivantes devront être créées :

- 1 page présentant les chiffres clés et les objectifs du projet qui permettra au maître d'ouvrage de synthétiser le contenu des pages « militaires et biodiversité », « life et Natura 2000 », « le projet en bref »
- 1 page présentant les partenaires qui reprendra le contenu de la page « partenaires ».
- 4 pages de présentation : 1 pour chaque site du projet qui reprendra le contenu des pages « Aspretto, Chambaran, Mont-Caume, Camp des garrigues. »
- 4 pages présentant les résultats obtenus sur chaque site qui reprendra le contenu des pages du site initial.
- 2 pages consacrées aux actions transversales : 1 page « formation » et 1 page « une large diffusion » qui permettra au maître d'ouvrage de synthétiser le contenu du site initial.
- 3 pages consacrées au bilan et à l'après Life : 1 page « résumé du bilan », « Ce Life, un outil d'innovation », « l'après Life » qui permettra au maître d'ouvrage de synthétiser le contenu du site initial.

Le contenu des pages sera alimenté par le CEN Rhône Alpes.

#### **Projet Life NaturArmy, projet Life Valbonne, Initiatives à découvrir**

Le prestataire doit créer la structure qui permettra d'héberger l'ensemble du contenu détaillé dans l'arborescence en annexe 1. Le prestataire ne sera pas en charge de la mise en place du contenu mais seulement du contenant.

Le contenu de pages sera alimenté par les partenaires des deux LIFES.

### 2.1.2. Responsive web design et approche multi-supports

L'objectif est de proposer une ergonomie et un graphisme de qualité, quelle que soit la taille de l'écran. Afin de ne pas à avoir à multiplier les versions et les feuilles de style, il est demandé que le Titulaire s'appuie sur le Responsive Web Design (RWD) pour concevoir le site ainsi que le back office.

Le prestataire proposera une approche afin de garantir l'adaptation de l'accessibilité au site web. Il portera sur les critères suivants : modification de la taille de la police, du contraste ou de la couleur.

*Indicateur de performance :*

- Utilisation du RWD
- Outils d'adaptation de l'accessibilité du site Web

### 2.1.3. Outil de publication « Back Office » et fonctionnalités

Le prestataire devra proposer un outil de gestion de contenu de préférence open source et dans les standards du marché (WordPress ou Drupal). Il devra également s'assurer que cet outil soit compatible avec les solutions proposées par l'hébergeur (lot 2). Le prestataire devra également permettre la gestion des droits d'accès aux auteurs et administrateurs. Le prestataire assurera une formation des personnels chargés de la mise à jour du contenu. Il fournira également une documentation technique.

La totalité des fonctionnalités back-office, à destination des gestionnaires et auteurs, doivent être accessibles sans restriction depuis Mac et PC, avec les principaux navigateurs du marché. Cependant, il est nécessaire de supporter à minima :

- IE 11 (browser disponible sur les machines du MINARM)
- Firefox 52.5.3

Le prestataire informera le Maître d'Ouvrage de la possibilité de rétrocompatibilité avec les différents navigateurs internet et des incidences concernant la sécurité du site internet. Le Titulaire devra informer le client dès lors que des évolutions du CMS entraînent une obsolescence de certaines versions de navigateurs. Les versions minimales (MVP : Minimum Viable Product) supportées sont à préciser par le candidat dans son offre.

Les fonctionnalités attendues du back office seront les suivantes (*non exhaustif, le prestataire pour proposer des améliorations dans son offre, selon la méthodologie proposée*) :

Catégories	Descriptif	Fonctionnalités attendues
<b>Structuration du contenu</b>	Capacité du CMS à définir différentes typologies (articles, actualités, événements, etc.) de contenus et à les structurer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de créer des typologies de contenus (actualités, articles, événements, etc.) et de gérer des gabarits pour chaque type de contenu</li> <li>• Création et définition des champs composant le type de contenu (titre, en-tête, corps, résumé, tags, etc.)</li> <li>• Ajout de règle de gestion et de contrôle de saisie des champs (format date, champ obligatoire, etc.)</li> <li>• Ajout de documents et d'images pour chaque type de contenu défini</li> <li>• Création d'un formulaire de saisie des contenus pour la contribution</li> <li>• Ajout de métadonnées sur les contenus</li> </ul>
<b>Taxonomie, gestion de tags</b>	Gestion d'étiquettes (ou « tags ») associés aux contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorisation des contenus via des étiquettes ou « tags » <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les tags seront liés aux différents programmes LIFE et à des références thématiques (scientifique, communication...),</li> </ul> </li> <li>• Utilisation des tags pour gérer des systèmes de navigation complémentaires à l'arborescence de base du site : accès par cible, par thème, suggestion de contenus associés au contenu en cours de lecture (« voir aussi »).</li> <li>• L'objectif est que les contenus du site puissent être valorisés dans différentes pages, en s'appuyant sur des filtres associés aux tags structurant.</li> <li>• Gestion de plusieurs types de tags : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tags par programme LIFE</li> <li>• Tags par thématique</li> </ul> </li> <li>• La solution doit fournir des outils facilitant au maximum le processus de « tagage » par les contributeurs, tout en favorisant la qualité du « tagage » réalisé : gestion d'une taxonomie, avec définition des tags utilisables par les contributeurs</li> <li>• Intégration du tagage dans le processus de contribution.</li> </ul>
<b>Organisation du contenu</b>	Capacité du CMS à organiser les contenus du site web	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vue arborescente de la structure du site web (arborescence de restitution)</li> <li>• Vue arborescente des contenus (référentiel des contenus présents dans le CMS)</li> <li>• Définition de l'arborescence du site web, sans limitation de profondeur</li> <li>• Gestion du déplacement d'un pan de l'arborescence (déplacement des contenus rattachés, gestion des liens, etc.)</li> <li>• Duplication d'une branche de l'arborescence avec l'ensemble de ses contenus</li> <li>• Publication d'un contenu dans plusieurs pages distinctes, sans duplication du contenu</li> <li>• Modification "centralisée" d'un contenu ayant été publié sur plusieurs pages (la modification d'un contenu impacte automatiquement l'ensemble des pages où ce contenu a été publié)</li> <li>• Gestion des composants sur les pages : les pages seront organisées en blocs de contenus et de fonctionnalités. L'administrateur devra pouvoir aisément rendre visible ou masquer un composant d'une page, sans avoir à le supprimer</li> </ul>
<b>Gestion des versions</b>	Capacité du CMS à gérer le versioning des contenus dans le temps	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservation des versions successives d'un contenu</li> <li>• Accès aux versions antérieures du contenu</li> <li>• Sélection du mode de création d'une version (automatique ou action manuelle de l'utilisateur)</li> <li>• Recensement des contenus modifiés depuis une certaine date</li> <li>• Archivage des contenus</li> <li>• Mise à disposition d'une corbeille</li> </ul>

<p><b>Gestion de la contribution</b></p>	<p>Capacité du CMS à gérer la contribution et la publication de contenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la contribution à partir des principaux navigateurs web (y compris IE11 Firefox 52.5.3)</li> <li>• Edition des contenus réalisable depuis le front office</li> <li>• Verrouillage de la modification des contenus en cours d'édition</li> <li>• Identification des contributeurs ayant contribué et publiés les contenus</li> <li>• Mise à disposition d'un éditeur wysiwyg de texte enrichi</li> <li>• Possibilité d'intégrer directement du code HTML dans l'éditeur wysiwyg</li> <li>• Configuration de l'éditeur wysiwyg afin de masquer certaines fonctionnalités</li> <li>• Personnalisation de l'éditeur wysiwyg en fonction des typologies de contenus</li> <li>• Conservation de la mise en forme des contenus issus d'applications bureautiques</li> <li>• Accès depuis l'éditeur wysiwyg aux contenus de la médiathèque</li> <li>• Validation de la contribution via un workflow de contribution</li> <li>• Dispositif de suivi des modifications sur les contenus</li> </ul>
<p><b>Gestion de la publication</b></p>	<p>Capacité du CMS à gérer la publication du contenu et son cycle de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'une date de publication et de dépublication pour un contenu</li> <li>• Alerte automatique permettant de signaler qu'une date de dépublication va bientôt être atteinte</li> <li>• Validation de la publication via un système de workflow</li> <li>• Gestion du workflow via le back office</li> <li>• Notification aux intervenants d'un workflow leur indiquant qu'une action est attendue</li> <li>• Mise à disposition d'un tableau de bord de suivi des validations pour les intervenants du workflow</li> <li>• Traçabilité des étapes du workflow</li> <li>• Visualisation avant publication du rendu dans le site web</li> <li>• Visualisation de l'état d'un contenu (brouillon, publié, archivé, etc.)</li> <li>• Gestion des brouillons</li> </ul>

*Indicateur de performance :*

- Disponibilité des fonctionnalités précédentes du back office
- Utilisation de Wordpress ou Drupal
- Définition des versions minimales supportées

#### 2.1.4. Configuration des postes clients pour le backoffice

Différents profils dans le backoffice seront créés, afin de supporter des fonctionnalités techniques différentes, en fonction des utilisateurs :

- 2 Profils administrateurs :

Ce profil permettra d'accéder à l'ensemble des fonctionnalités du back office. Il permettra notamment d'accéder à la fonctionnalité « organisation du contenu » :

- Modifier l'arborescence du site internet
- De publier, supprimer du contenu, de modifier du contenu
- De valider du contenu par le workflow

Ce profil sera mis à disposition de la FCEN et de l'EMZD de Lyon. Ce profil « administrateur » pourra attribuer différents profils à de nouveaux utilisateurs. Notamment :



- Des profils éditeurs (au moins 2) :

Ce profil permettra d'alimenter le contenu du site internet. Ce profil n'aura notamment pas accès à la fonctionnalité « Organisation du contenu », mais pourra publier et gérer ses propres articles ainsi que celles des autres partenaires.

Ces profils seront mis à disposition de la DPMA (MINARM), de l'EMZD de Lyon (MINARM) et du Conservatoire d'espaces naturels de Rhône Alpes.

- Des profils contributeurs (au moins 10)

Ce type de profil permettra d'alimenter le site internet en contenu, mais la publication sera soumise à validation de « l'éditeur » ou de « l'administrateur ».

*Indicateur de performance :*

- Disponibilité des différents profils pour chacune des équipes

#### 2.1.5. Compatibilité des navigateurs et respects des standards du web

Le site devra respecter l'état de l'art des Search Engine Optimization.

Les contenus et services des sites et développements mis en œuvre dans le cadre du marché devront respecter les standards du W3C pour être accessibles depuis les principaux navigateurs du marché (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Google Chrome, Safari...) actuels (liste à fournir par le prestataire).

Cependant, il est nécessaire de supporter à minima :

- IE 11 (browser disponible sur les machines du MINARM)
- Firefox 52.5.3

Le prestataire s'engage à corriger les éventuelles erreurs constatées en prenant les mesures nécessaires pour se conformer aux standards du W3C.

Les versions minimales supportées sont à préciser par le candidat dans son offre.

#### 2.1.6. Migration / export des contenus

Dans un souci de pérennité et de portabilité des contenus de son site web, le client demande que la solution proposée offre la possibilité d'un export, total, de l'ensemble des structures, données et métadonnées constitutives de son référentiel de contenus (articles, tags associés, date de publication...). Il doit être en mesure de ne pas avoir à reconstituer manuellement ce référentiel dans le cas d'un éventuel changement de solution.

### 2.1.7. Connexion sécurisée

La mise en place d'une connexion sécurisée <https://> devra être établie en lien avec l'hébergeur. Le développeur du site internet s'assurera de la compatibilité du site internet avec la solution proposée par l'hébergeur.

### 2.1.8. Actualités

Un module de gestion des actualités sera mis en œuvre. Les actualités seront accessibles :

- Pour partie depuis la page d'accueil (composant « Actualités »)
- En totalité depuis une page « Actualités » du site
- Structure d'une actualité (à finaliser durant l'étude des spécifications) :
  - Visuel
  - Titre
  - Accroche
  - Article
  - Date
  - Liens utiles
  - Tags

Les actualités seront affichées par ordre chronologique sous forme de liste et de vignettes. L'utilisateur pourra filtrer par tags.

Le back-office devra faciliter la gestion des actualités publiées en page d'accueil :

- Choix des actualités à publier en page d'accueil
- Choix de l'ordre d'affichage, soit automatisé par date, soit par choix éditorial
- Gestion de dates de publication et dépublication en page d'accueil
- Gestion de l'ordre d'affichage en page d'accueil

Une gestion multi-contributeurs des actualités avec workflow de validation est demandée dans le back office.

### 2.1.9. Agenda

Un module de gestion d'agenda sera mis en œuvre pour publier des annonces événementielles sous la forme d'articles structurés.

Les évènements seront accessibles :

- Pour partie depuis la page d'accueil (composant « Agenda »)
- En totalité depuis une page « Agenda » du site

L'agenda contiendra :

- Des contenus directement gérés dans la solution de gestion de contenus
- Structure d'un évènement (à finaliser durant l'étude des spécifications) :
  - o Visuel (facultatif, l'absence de visuel ne doit pas nuire à l'affichage du site)
  - o Titre
  - o Date
  - o Lieu
  - o Liens utiles
  - o Tags

Pour chacune des vues, l'utilisateur pourra filtrer les évènements par tags

Le back-office devra faciliter la gestion des évènements publiés en page d'accueil : choix des évènements à publier en page d'accueil.

Une gestion multi-contributeurs des actualités avec workflow de validation est demandée.

#### 2.1.10. Ressources documentaires et téléchargement

Un espace dédié aux ressources documentaires sera disponible sur le site. Il permettra aux visiteurs de télécharger l'ensemble des documents produits dans le cadre des 3 programmes LIFE. Chaque programme aura ses ressources associées.

Les médias pourront être stockés dans un dossier facilement accessible depuis une connexion FTP. Cette méthode permettra de pouvoir par exemple écraser un fichier avec le même nom sans devoir republier l'image une seconde fois (gain de stockage).

Dans cette page, une sélection sera proposée. Elle permettra à minima une sélection par programme LIFE, par type de document (rapport d'études, outils de communication etc...).

Le prestataire pourra être force de proposition sur ce point.

#### 2.1.11. Nous contacter

Depuis le haut de page, l'internaute pourra accéder à une page de contact. Aucun formulaire de contact ne sera mis en place. La page affichera néanmoins l'ensemble des coordonnées des référents des différents partenaires des programmes LIFE. Elle permettra également l'accès aux principaux réseaux sociaux des différents partenaires. L'information sera fournie par la FCEN après concertation avec l'ensemble des partenaires.

#### 2.1.12. Un moteur de recherche interne au site

Un moteur de recherche interne au site sera proposé par le prestataire. Il devra permettre une recherche par mots clés, au niveau des tag des articles mais également dans les contenus des différents articles. Son coût sera chiffré en option sur le devis.

#### 2.1.13. Partage de liens vers les réseaux sociaux

Un module sera installé afin paramétrer le site pour inclure les boutons de partage Facebook, Twitter et Instagram.

Le prestataire intégrera les hyperliens pour que les internautes soient redirigés vers les pages indiquées par le maître d'ouvrage.

#### 2.1.14. Espace presse

Un espace dédié aux actions presses organisées et proposées par les partenaires sera mis en œuvre, permettant de faire le lien vers l'ensemble des communiqués de presse.

Cette page sera établie de manière à proposer de manière chronologique l'ensemble des communiqués de presse en téléchargement aux visiteurs.

#### 2.1.1. Mentions légales, gestion des cookies, politique de confidentialité, partenaires et financeurs

En respect des réglementations en vigueur (cf. Disposition générales aux deux lots), les mentions légales, gestion des cookies et politique de confidentialité seront accessibles sur le site internet.

Les logos des partenaires et des financeurs devront être visibles sur la page d'accueil (liste et logos fournis par le maître d'ouvrage).

#### 2.1.2. Plan du site, flux RSS

Des boutons d'accès au plan du site et à l'inscription aux flux RSS devront également être disponibles pour les utilisateurs du site internet.

#### 2.1.3. Marchés publics

Les partenaires doivent avoir la possibilité de mettre en ligne leurs appels d'offre (dans le cadre des programmes LIFE). Une page sera ainsi dédiée à ces appels d'offre et cette page sera accessible dès la page d'accueil.

Cette page sera établie de manière à proposer de manière chronologiques l'ensembles des appels d'offres et de proposer les documents des consultations (ou les liens vers leur téléchargement) auprès des visiteurs.

#### 2.1.4. Gestion du multilingue

En complément de la version française, certains contenus seront disponibles en anglais.

La solution proposée devra permettre de :

- gérer les pages en anglais
- les associer aux pages de contenus dans les langues alternatives, en particulier au niveau du back-office
- en optimiser le référencement
- faciliter la navigation entre les différentes langues
- choisir de masquer ou non les blocs de contenu non traduits

Les pages concernées par une traduction en anglais seront à minima :

- l'ensemble des boutons de la page d'accueil (entête, panneau latéral, barre de navigation)
- les pages descriptives des programmes LIFE et des initiatives hors LIFE
- la page « Militaire et biodiversité »
- certaines actualités, éléments d'agenda, ressources de l'espace presse et ressources documentaires seront disponibles en anglais.

L'administrateur pourra, en autonomie, alimenter des contenus en anglais dans chacune des rubriques.

Les textes en anglais seront fournis par les partenaires.

#### 2.1.5. Module vidéo

Un module vidéo permettra la diffusion de vidéos directement depuis la page d'accueil ou le panneau latéral du site internet. La solution proposée permettra de visualiser les vidéos directement sur le site internet, mais elles seront hébergées sur un hébergeur spécialisé (YouTube, Vimeo...).

#### 2.1.6. Statistique de consultation du site

Afin de mesurer l'audience du site, les partenaires souhaitent disposer d'un outil de statistiques.

Google Analytics sera l'outil utilisé par le maître d'ouvrage afin de visualiser les statistiques liés à la fréquentation du site internet. Le prestataire devra s'assurer de la compatibilité du site internet avec cet outil lors du développement de ce dernier.

Le prestataire devra paramétrer Google Analytics sur le site web proposer avant sa mise en ligne. Le prestataire s'assurera que l'usage de Google Analytics soit conforme à la RGPD.

Il sera sans doute nécessaire d'ajouter des cookies pour permettre la réalisation de ces statistiques. Il sera alors obligatoire de demander le consentement de l'utilisateur pour le partage d'information à but de statistiques (Cookie consent). Le prestataire mettra en œuvre les dispositions liées au cookie afin de garantir le respect des réglementations en vigueur (Disposition communes aux deux lots).

*Indicateur de performance :*

- Installation de Google Analytics sur chaque page
- Utilisation de Google Analytics conformément à la RGPD

### 2.1.7. Référencement

Le Titulaire devra mettre en œuvre les bonnes pratiques pour optimiser le référencement naturel du site. Le prestataire proposera et chiffrera plusieurs stratégies d'optimisation du référencement.

A minima, il s'agit de :

- Optimiser les pages (structure, contenus, liens, métabalisés, titre, description, mots-clés, url, médias) pour favoriser le référencement naturel
- Prendre toutes les mesures techniques de base (sitemap.xml, outils Google, etc) de manière à garantir une sensibilité maximale à l'indexation automatique par les principaux moteurs de recherche.
- Être force de proposition et de conseil pour accompagner La FCEN dans l'optimisation du référencement.

*Indicateur de performance :*

- Référencement naturel du site dans les 5 premières positions des principaux moteurs de recherche
- Mise à disposition de la FCEN des outils et conseils (mots clés etc...) nécessaires pour conserver ce positionnement

### 2.1.8. Performances

La note de Light House Scoring (desktop et mobile) doit être supérieure ou égale à 90 (cf. <https://developers.google.com/speed/pagespeed/insights/>).

*Indicateur de performance :*

- Light House Scoring supérieur ou égal à 90

## 2.2. MISE EN LIGNE

La prestation liée à l'hébergement est prise en compte dans le cadre du lot 2 de la présente consultation.

Une solution de migration vers l'hébergeur retenu dans la présente consultation devra être étudiée dans les conditions soumises par cet hébergeur (systèmes de sécurisation et une sauvegarde des données). Le prestataire devra être à même de nous conseiller si l'hébergement doit être adapté ou modifié.

*Indicateur de performance :*

- Le site doit être accessible 24h sur 24h et 7 jours sur 7 dans les conditions optimales de chargement et d'accès aux données.

## 2.1. MAINTENANCE CORRECTIVE ET EVOLUTIVE

Le prestataire proposera un contrat de maintenance annuel permettant :

- des corrections d'erreurs bloquant le bon fonctionnement du site
- des modifications de programmation pour les contenus non administrables
- des mises à jour correspondant aux montées de versions

Le prestataire précisera le coût et le nombre de jours associés à la maintenance corrective annuelle.

Ce contrat de maintenance devra prévoir au choix : une disponibilité téléphonique et une adresse mail en cas d'incident technique ou un centre de dépôt et de gestion de tickets d'anomalies. Le prestataire conseillera le maître d'ouvrage sur les mises à jour à effectuer pour maintenir le site sécurisé et en bon état de fonctionnement du site internet.

*Indicateur de performance :*

- En cas de dysfonctionnement bloquant ou d'inaccessibilité du site, l'intervention devra être effectuée sous 48h maximum.
- En cas de dysfonctionnement non bloquant, l'intervention devra être effectuée sous 72h maximum.
- **Le contrat de maintenance corrective et évolutive inclus :**
  - **les mises à jour correspondant aux corrections d'erreur bloquant le bon fonctionnement du site,**
  - **les modifications de programmation pour les contenus non administrables,**
  - **les mises à jours correspondant aux montées de versions**

## 2.2. FORMATION A L'UTILISATION

Le prestataire devra assurer la formation des agents utilisateurs du site internet (mis en ligne de contenu, modification de l'arborescence etc..). Le prestataire proposera un moyen de formation des

agents (en présentiel ou à distance) afin que la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et l'ensemble des partenaires puissent être autonomes dans l'administration du site internet.

Deux types de formation pourront être envisagés en fonction de l'utilisation du back office avec le profil « administrateur », avec le profil « éditeur » et les profils « contributeurs »

Le prestataire détaillera dans le devis le nombre de jours de formation nécessaire et leur coût unitaire. La formation pourra être proposée une seconde fois en fonction du turn-over dans les différentes équipes.

*Indicateur de performance :*

- La formation devra permettre aux 3 types utilisateurs (administrateur, éditeur et contributeur) d'être autonomes dans l'utilisation du back office pour la mise à jour du site (Modification de l'arborescence, Ajout et mise à jour de contenu etc.).

### 2.3. LIVRABLES

Le site sera livré avec :

- Une arborescence détaillée
- Une notice descriptive du site et de son fonctionnement, des modules utilisés et des navigateurs compatibles.
- Des identifiants nécessaires pour accéder au serveur d'hébergement.
- En cas de réalisation de code source spécifique (css, js, autre), celui-ci devra être livré avec une notice explicative d'utilisation. La livraison pourra se faire via un outil de gestion de code tel que git, ou bien encore une archive compressée et sécurisée par un mot de passe.
- du mode d'emploi de l'outil de publication (CMS)

Après vérification de la conformité du site par rapport au cahier des charges, il sera rédigé un procès-verbal de réception et d'installation du site.

3 mois après réception et installation, il sera effectué un procès-verbal du bon fonctionnement général du site (Respect des indicateurs de performance).

Le :

Nom & prénom : Signature :



### 3. LOT 2 : HEBERGEMENT, REFERENCEMENT ET NOM DE DOMAINE.

#### 3.1. PRESTATION ATTENDUE

##### 3.1.1. Hébergement

Le prestataire proposera une solution d'hébergement du nouveau site au vu de sa dimension technique et opérationnelle.

Pour la remise de l'offre, le prestataire proposera un barème forfaitaire en fonction de la capacité de stockage (détails des coûts pour l'hébergement du site et détails des coûts pour les médias associées).

L'option retenue pourra évoluer en fonction des besoins, selon le développement proposé dans le lot 1.

Le prestataire devra être à même de nous conseiller si l'hébergement doit être adapté ou modifié.

L'hébergement devra se trouver en France.

##### 3.1.2. Nom de domaine

Le nom de domaine [www.lifeterrainsmilitaires.fr](http://www.lifeterrainsmilitaires.fr) devra être conservé. Le prestataire proposera le coût unitaire de l'achat d'autres noms de domaines, qui seront définis avec le maître d'ouvrage.

La gestion du nom de domaine est actuellement effectuée par le Conservatoire d'espaces naturels de Rhône Alpes. Le prestataire travaillera en collaboration avec ce partenaire pour effectuer les paramétrages nécessaires à faire pointer le nom de domaine vers le nouveau site.

Cette mise en production devra se faire sans aucun dérangement pour les visiteurs.

La mise en place d'une connexion sécurisée <https://> devra être établie en lien avec le développeur du site web.

Annuellement, le prestataire informera le maître d'ouvrage de la nécessité de renouveler le nom de domaine 1 mois à l'avance.

*Indicateurs de performance :*

- Maintien du nom de domaine [www.lifeterrainsmilitaires.fr](http://www.lifeterrainsmilitaires.fr)
- Achat d'un ou de plusieurs noms de domaine sur demande du maître d'ouvrage

##### 3.1.1. Connexion sécurisée

La mise en place d'une connexion sécurisée <https://> devra être établie en lien avec l'hébergeur. Le prestataire du lot 2 proposera un certificat SSL adapté aux besoins du site internet, en lien avec son

hébergement de ce dernier. Les informations nécessaires pour la création du certificat SSL seront fournis au prestataire par le Maître d'Ouvrage.

Le prestataire proposera un certificat SSL adapté à une sécurité optimale de la gestion de la donnée. Le candidat proposera plusieurs niveaux de protection en explicitant les caractéristiques de chaque proposition formulée et leur coût associé.

*Indicateurs de performance :*

- Respect du niveau de sécurité déterminé avec le maître d'ouvrage parmi les solutions proposées par le prestataire
- Action des équipes : intervention dans les 48h en cas de problème lié à la sécurité
- Le prestataire proposera tous les moyens qui lui sembleront nécessaires pour assurer la sécurité afin d'empêcher toute intrusion ou autres problèmes de sécurité (mise à jour PHP, HTML, CSS...).

### 3.1.2. Sauvegarde, archivage et continuité de service

- Sauvegarde et archivage

Le Titulaire est en charge de la sauvegarde et de l'archivage des données de la plate-forme (site et données). Ci-dessous le type de plan de sauvegarde à prévoir :

- Sauvegarde des modifications quotidiennement
- Sauvegarde complète hebdomadaire le week-end
- Externalisation des données sur un site géographiquement distant toutes les semaines
- Archivage des données pendant 1 mois

Le Titulaire garantit la prise en charge de la restauration des données sur la sauvegarde la plus récente sous 12h suite à demande du client. Le coût de la sauvegarde est à intégrer dans le forfait d'hébergement.

*Indicateur de performance :*

- Sauvegarde de l'ensemble des modifications réalisées sur le site quotidiennement réalisé
- Sauvegarde sur un site géographique distant (solution à proposer au maître d'ouvrage)
- Sauvegardes quotidiennes conservées pendant 10 jours
- Sauvegardes complètes archivées conservées pendant 1 mois

- Continuité de service

Le Titulaire s'engage à fournir tous les moyens pour assurer la continuité du service. Le site internet ne devra pas être indisponible plus de 48h consécutives.

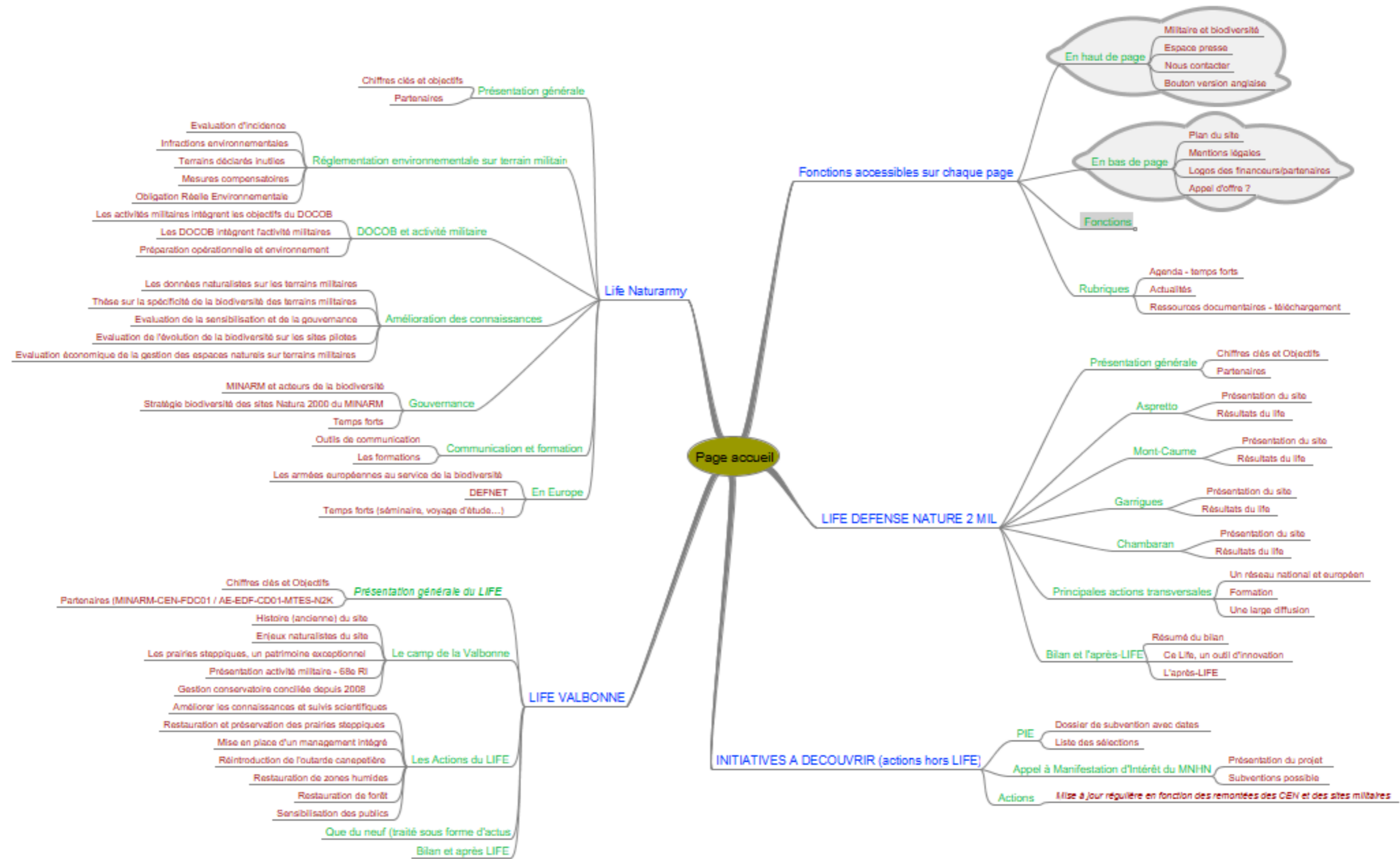
*Indicateur de performance :*

En cas de problème, le Titulaire devra intervenir dans un délai de de **48h maximum**, à compter du début de l'indisponibilité constaté par lui ou à compter de l'information donnée par le client par tout moyen.

Le :

Nom & prénom : Signature :

Annexe 1 : Proposition d'arborescence



## Annexe 1bis : Proposition d'arborescence

### PAGE D'ACCUEIL

Militaire et biodiversité  
Ressources documentaires - téléchargement ( entrée par projet  
Life + entrée par type : rapport d'étude, outil grand public...)  
Espace presse  
Nous contacter  
Bouton version anglaise  
Bouton de partage pour les réseaux sociaux  
Plan du site  
Mentions légales  
Logos des financeurs  
Fonction recherche  
Marché publics  
Agenda - temps forts  
Actualités

### INITIATIVES A DECOUVRIR (actions hors LIFE)

\* FIE  
Dossier de subvention avec dates  
Liste des sélections  
\* Appel à Manifestation d'Intérêt du MNHN  
Présentation du projet  
Subventions possible  
\* Actions  
Mise à jour régulière en fonction des remontées des  
CEN et des sites militaires.

### LIFE NATURARMY

\* Présentation générale  
Chiffres clés et Objectifs  
Partenaires  
\* Réglementation environnementale sur terrain militaire  
Evaluation d'incidence  
Infractions environnementales  
Terrains déclarés inutiles  
Mesures compensatoires  
Obligation Réelle Environnementale  
\* DOCOB et activité militaire  
Les activités militaires intègrent les objectifs du DOCOB  
  
Les DOCOB intègrent l'activité militaires  
Préparation opérationnelle et environnement  
\* Amélioration des connaissances  
Les données naturalistes sur les terrains militaires  
Thèse sur la spécificité de la biodiversité des terrains  
militaires  
Evaluation de la sensibilisation et de la gouvernance  
Evaluation de l'évolution de la biodiversité sur les sites  
pilotes  
Evaluation économique de la gestion des espaces  
naturels sur terrains militaires  
\*Gouvernance  
MINARM et acteurs de la biodiversité  
Stratégie biodiversité des sites Natura 2000 du  
MINARM  
Temps forts  
\*Communication et formation  
Outils de communication  
Les formations  
\*En Europe  
Les armées européennes au service de la biodiversité

### DEFNET

Temps forts (séminaire, voyage d'étude...)

### LIFE VALBONNE

\* Présentation générale du Life  
Chiffres clés et Objectifs  
Partenaires  
\* Le camp de la Valbonne  
Histoire (ancienne) du site  
enjeux naturalistes du site  
les prairies steppiques, un patrimoine exceptionnel  
  
Présentation activité militaire - 68e RI  
Gestion conservatoire conciliée depuis 2008  
\* Les actions de ce Life  
Améliorer les connaissances et suivis scientifiques  
Restauration et préservation des prairies steppiques  
Mise en place d'un management intégré (ou terme plus  
compréhensible)  
Réintroduction de l'outarde canepetière  
Restauration de zones humides  
Restauration en forêt  
Sensibilisation des publics  
\* Que du neuf (traité sous forme d'actus)  
\* Bilan et après-LIFE

### LIFE DEFENSE NATURE 2 MIL

\* Présentation générale  
Chiffres clés et Objectifs  
Partenaires  
\* Aspretto  
Présentation du site  
Résultats du life  
\* Mont-Caume  
Présentation du site  
Résultats du life  
\* Garrigues  
Présentation du site  
Résultats du life  
\* Chambaran  
Présentation du site  
Résultats du life  
\* Principales actions transversales  
Un réseau national et européen  
Formation  
Une large diffusion  
\* Bilan et l'après-LIFE  
Résumé du bilan  
Ce Life, un outil d'innovation  
L'après-LIFE

Annexe 2 : Moodboard inspiré des chartes graphiques des projets LIFE (exemple du LIFE NaturArmy en attente de la charte graphique du LIFE Valbonne)

